



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

inondations

Question écrite n° 81300

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'incompréhension suscitée par les zones établies après la tempête Xynthia. Un grand désarroi a été constaté chez les habitants et chez les élus locaux. Bien peu comprennent les plans établis après la tempête qui semblent condamner certaines zones à la destruction. Ce plan est dès lors perçu comme inadapté, disproportionné, et surtout non concerté. Il convient donc d'apporter des assurances aux maires et d'associer aux décisions à prendre les habitants des communes concernées par ces « zones de solidarité ». C'est pourquoi il lui demande s'il entend mettre en oeuvre sur le terrain des missions d'expertise contradictoire pour dialoguer avec la population et les élus.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81300

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6500

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)